



## SECOND AVIS MÉDICAL

L'accès facilité et rapide à un médecin, expert de votre pathologie, avant une décision médicale importante.

## Le service de Second avis médical

Pour les patients confrontés à une décision médicale importante (recours à une opération ou à un traitement lourd), la mise en relation avec un médecin expert de leur pathologie pour un avis personnalisé en toute simplicité.

## Les avantages de ce service

- Un service personnalisé à partir des informations communiquées par vos soins, sans besoin de se déplacer;
- L'accès à plus de 170 médecins experts de sa pathologie;
- Le respect du secret médical, de la sécurité et de la confidentialité des données personnelles.

- Un second avis médical obtenu en moins de 7 jours <sup>2</sup> disponible sur le portail web <u>Med&Yous</u> sous forme de compte-rendu écrit et signé de l'expert.
- Un service en ligne accessible via le portail web Med&Vous.



